

CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE

4895 RUE ST JOSEPH, LAVAL, QC H7C1H6

1. NUMÉRO D'APPEL D'OFFRES : 2023-0478-AO
2. NUMÉRO DE DOSSIER DU CLIENT : 2022-056

NOTES GÉNÉRALES

GÉNÉRALITÉS

- Toutes les références à l'entrepreneur dans les notes générales s'appliquent également aux sous-traitants de ce dernier.
- Les travaux doivent être exécutés conformément au Code de Construction du Québec et aux codes de sécurité et règlements municipaux en vigueur.
- L'entrepreneur doit considérer que les travaux dépendent des conditions de chantier.
- Tout au long des travaux, l'entrepreneur doit s'assurer de la concordance et de la faisabilité des détails, indications et dimensions indiqués sur les plans de structure avec les conditions réelles du chantier. Toute omission, anomalie ou non concordance doit être rapportée à l'ingénieur.
- Les détails et dimensions concernant les structures existantes, si applicables, qui ne seront connus qu'après le début des travaux de démolition, devront être adaptés aux conditions du chantier. Toute modification majeure doit être rapportée à l'ingénieur.
- Les cotes ou mesures prises à l'échelle ne seront pas considérées.
- L'entrepreneur doit coordonner l'horaire des travaux avec le responsable du projet pour éviter toute interférence inutile avec les usagers du bâtiment et les activités de production, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.
- Durant les travaux, l'entrepreneur est responsable de tout dommage causé au bâtiment et aux installations existantes par ses employés ou d'autres personnes sous ses ordres et doit réparer les dommages à ses frais.

MATÉRIAUX

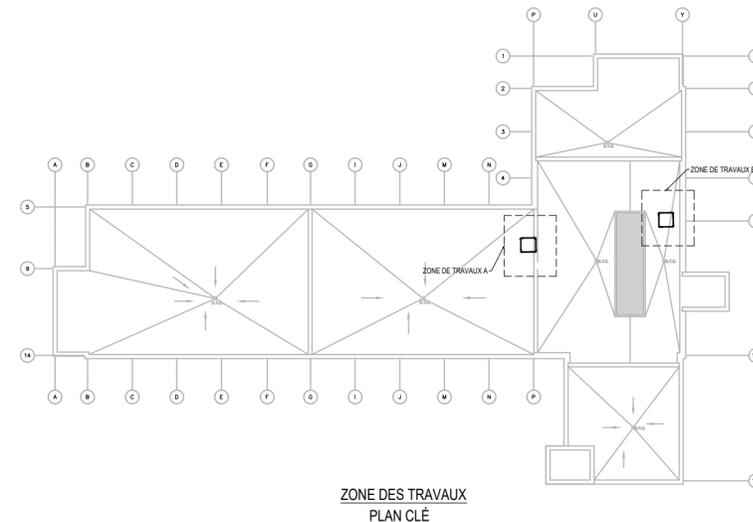
- Bandes de carbone: SIKA CARBODUR S1512 – lamelle de composite polymère extrudé et renforcé avec fibres de carbon, ou équivalent approuvé par l'ingénieur en structure.
- Colle pour les bandes de carbone: SIKADUR 30 – adhésif époxyde en pâte à utiliser avec le système de renforcement SIKA CARBODUR, ou équivalent approuvé par l'ingénieur en structure.
- Lorsqu'un équivalent des matériaux ci-spécifiés est proposé, il est la responsabilité de l'entrepreneur de faire la preuve d'équivalence du produit. Le produit proposé doit être approuvé par l'ingénieur.
- Les matériaux non-acceptés par l'ingénieur doivent être remplacés par l'entrepreneur à ses propres frais.
- L'installation et l'application des matériaux doivent être conformes aux recommandations du fabricant.
- Acier de charpente:
 - Cornières, profilés en C, plaques et barres: conforme à la norme CAN/CSA.20/G40.21, nuance 300W, sauf indication contraire;
- Boulons d'assemblage : conforme à la norme ASTM F3125 (A325), sauf indication contraire.
- Écrous d'assemblage : conformes à la norme ASTM A563, sauf indication contraire.
- Rondelles d'assemblage : conformes à la norme ASTM F436, sauf indication contraire.
- Métal d'apport: conforme à la norme CAN/CSA-W59, sauf indication contraire.

RENFORCEMENT STRUCTURAL AVEC DES LAMELLES DE FIBRE DE CARBONE (PRF)

- Les travaux de renforcement structural avec lamelles de polymères renforcés de fibres (PRF) doivent être effectués par un entrepreneur dument qualifié et approuvé par SIKA Canada.
- L'entrepreneur doit utiliser le renforcement structural en PRF et la résine d'imprégnation spécifiés au dessin. Toute solution alternative ou substitution doit être approuvée par l'ingénieur en structure.
- L'entrepreneur doit s'assurer avant la réalisation des travaux de renforcement qu'aucune interférence ne limite le renforcement structural spécifié et sa configuration géométrique telle que : la position des bandes, le nombre de bandes, l'espacement des bandes, etc... Toute interférence doit être signalée à l'ingénieur avant la réalisation des travaux afin d'ajuster la solution de renforcement requise.
- La préparation de la surface, les travaux préparatoires, le malaxage de la résine, l'application de la résine d'imprégnation, l'application du tissu de renforcement structural, la cure et le nettoyage doivent être effectués selon les recommandations du fabricant SIKA pour le produit utilisé.
- La surface du béton à renforcer doit être sablée ou meulée (CSP 3-4).
- La surface du béton à renforcer doit être propre et saine. La surface doit être exempte de toutes poussières, graisses, huiles ou tout autre substance pouvant réduire l'adhérence de la résine au béton. Les aspirités ou dommages de surface doivent être réparés.
- L'usage de solvant n'est pas permis.

INSTALLATION DES BANDES DE CARBONE ENCASTRÉES SUR LE DESSUS DE LA DALLE

- Exécuter des renures dans la dalles pour l'encastrement des bandes de carbone. La surface de la dalle doit avoir un profil de CSP 3 à 5 selon l'ICRI.
- La surface doit être lisse avec une variation maximale de 10mm sur une longueur de 2m. Préparation de la surface de béton et méthode d'installation des bandes tel que les recommandations du fabricant.
- Enlever tous les matériaux susceptibles de nuire à l'adhésion.
- Injecter toutes les fissures plus large de 1.5mm.
- Installer les bandes de carbone Carbodur S1512 en utilisant l'adhésif SIKA DUR-30 selon les exigences et les spécifications du fabricant.



NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

Toutes divergences, alternatives ou modifications concernant ce dessin, doivent être signalées par écrit à l'ingénieur.

NO.	DATE	REVISION	PAR / BY
C	2023-10-12	ÉMIS POUR SOUMISSION	Y.R.
B	2023-10-06	ÉMIS POUR COORDINATION 100%	Y.R.
A	2023-09-28	ÉMIS POUR COORDINATION	Y.R.

CLIENT / CUSTOMER
CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895 RUE ST JOSEPH,
LAVAL, QC H7C1H6

NOM DU PROJET / PROJECT NAME
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4^e ÉTAGE

ARCHITECTE / ARCHITECT
YWA
YVES WOODROUIGH ARCHITECTES INC.
115, rue de la Grande Vallée, Québec, QC G1S 4G1
T. 418 681-1111 F. 418 681-1112
www.ywa.ca

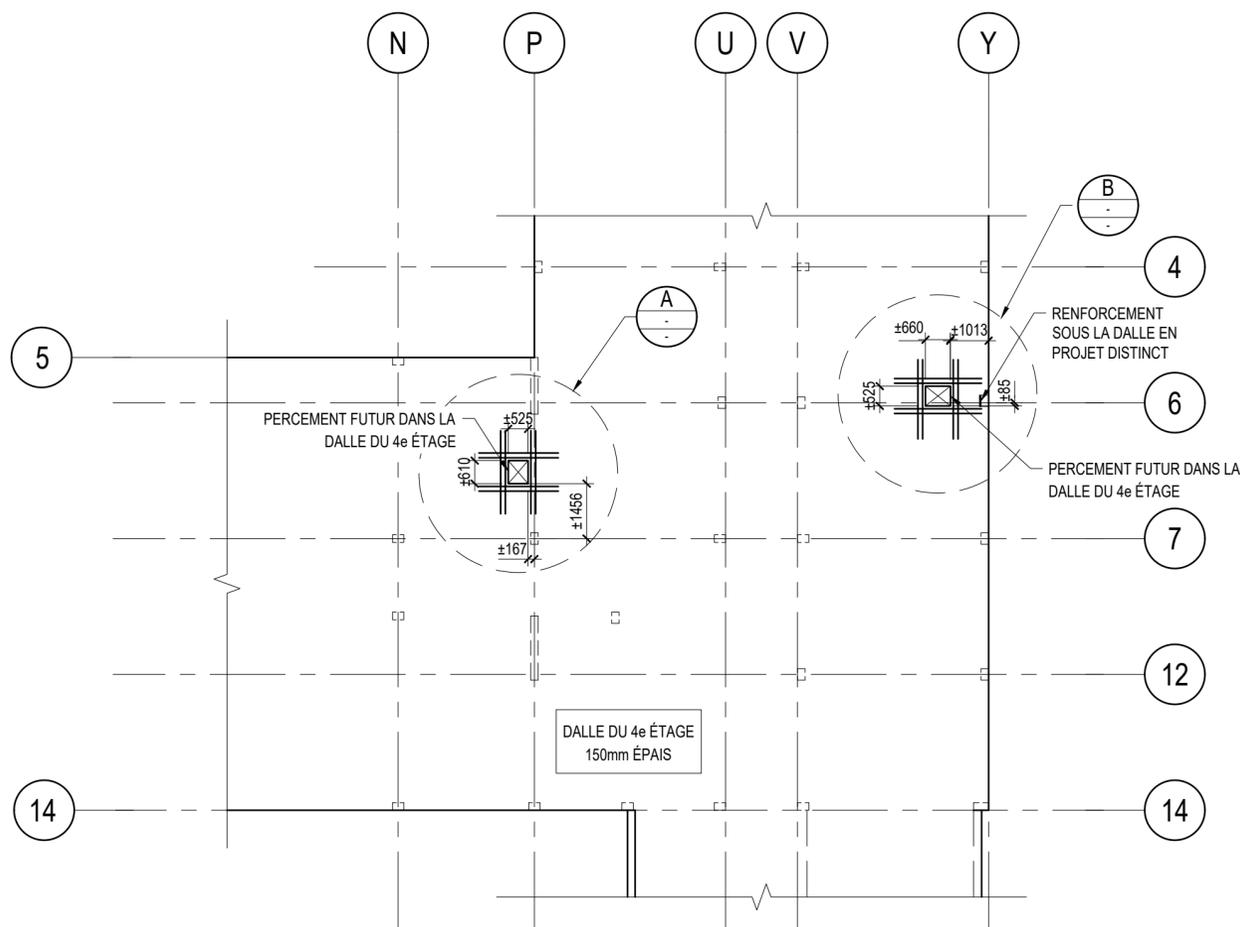
INGÉNIEUR EN STRUCTURE / STRUCTURAL ENGINEER
CONSULTANTS STRUCTURE 1 STRUCTURAL
548, rue Principale T. 450 969-2250
Laval (Québec) F. 450 969-2249
H7X 1C7 dphv@dphv.ca
www.dphv.ca

TITRE DU DESSIN / DRAWINGS TITLE
NOTES GÉNÉRALES

ÉCHELLE / SCALE: 12.10.2023
INDIQUÉE

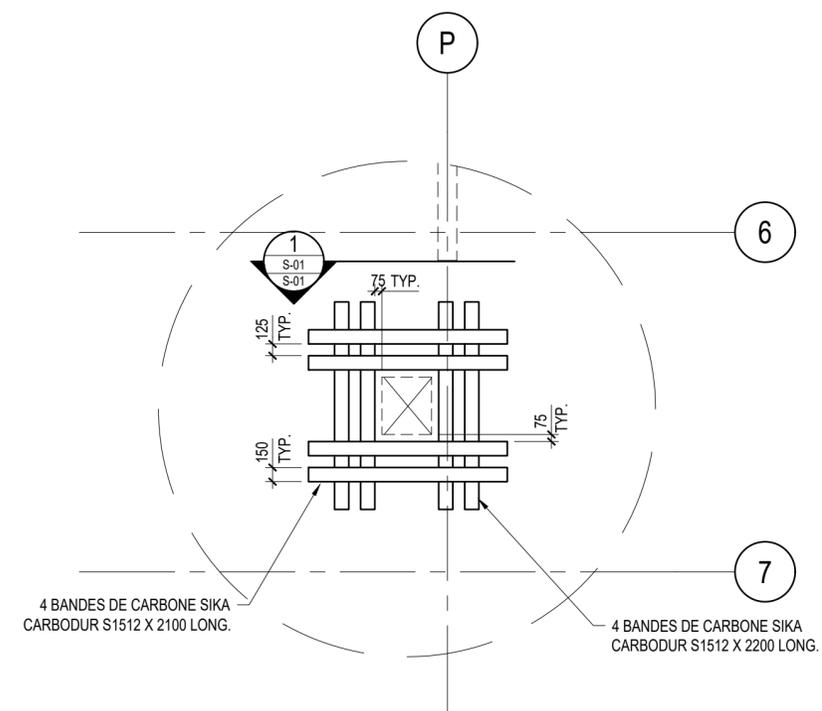
Préparé par / PREPARED BY:	DATE
Y.R.	2023-09-26
Verifié par / VERIFIED BY:	DATE
Z.S.	2023-09-27
Approuvé par / APPROVED BY:	DATE
Z.S.	2023-09-29

No DU PROJET / PROJECT No: 23-0115 No DU DESSIN / DRAWING No: S-00 REV: C



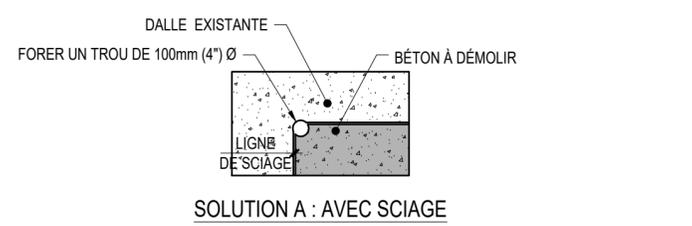
VUE EN PLAN PARTIELLE DU 4e ÉTAGE

ÉCHELLE : 1:100
 NOTES:
 1. COORDONNER LE POSITIONNEMENT DES DEUX PERCEMENTS FUTURS AVEC LES PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ARCHITECTURE.
 2. SCANNER LA DALLE AVANT DE PROCÉDER AUX PERCEMENTS, DE FILLAGE ÉLECTRIQUE POURRAIT ÊTRE PRÉSENT.
 3. LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT SUR LA DALLE DU 4e ÉTAGE DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS DANS LE CADRE DU PROJET ACTUEL. LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT SOUS LA DALLE ET LE PERCEMENT DE LA DALLE DE PLANCHER DU 4e ÉTAGE SERONT RÉALISÉS DANS LE CADRE D'UN AUTRE PROJET.

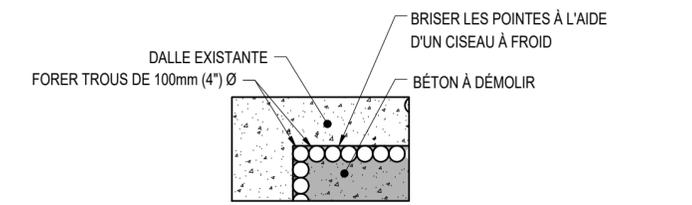


VUE EN PLAN - AGRANDI A

ÉCHELLE: 1:50



SOLUTION A : AVEC SCIAGE

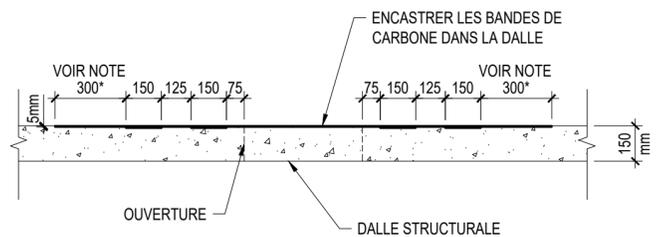


SOLUTION B : SANS SCIAGE

NOTE : AUCUNE SURCOUPE NE SERA ACCEPTÉE

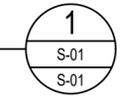
NOUVELLES OUVERTURES DALLE - DÉTAIL TYPE

ÉCHELLE : AUCUNE

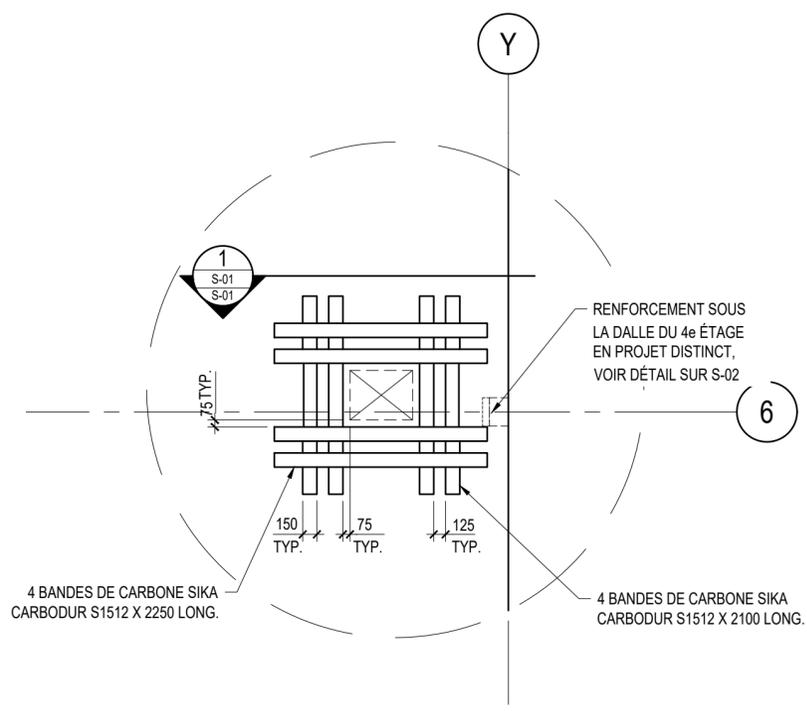


COUPE

ÉCHELLE: 1:20



NOTE:
 * SI NÉCESSAIRE AJUSTER AU CHANTIER EN RESPECTANT LA LONGUEUR SPÉCIFIÉE DES BANDES.



VUE EN PLAN - AGRANDI B

ÉCHELLE: 1:50

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

Toutes divergences, alternatives ou modifications concernant ce dessin, doivent être signalées par écrit à l'ingénieur.

NO.	DATE	REVISION	PAR / BY
C	2023-10-12	ÉMIS POUR SOUMISSION	Y.R.
B	2023-10-06	ÉMIS POUR COORDINATION 100%	Y.R.
A	2023-09-28	ÉMIS POUR COORDINATION	Y.R.

CLIENT / CUSTOMER
CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
 4895 RUE ST JOSEPH, LAVAL, QC H7C1H6

NOM DU PROJET / PROJECT NAME
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4e ÉTAGE

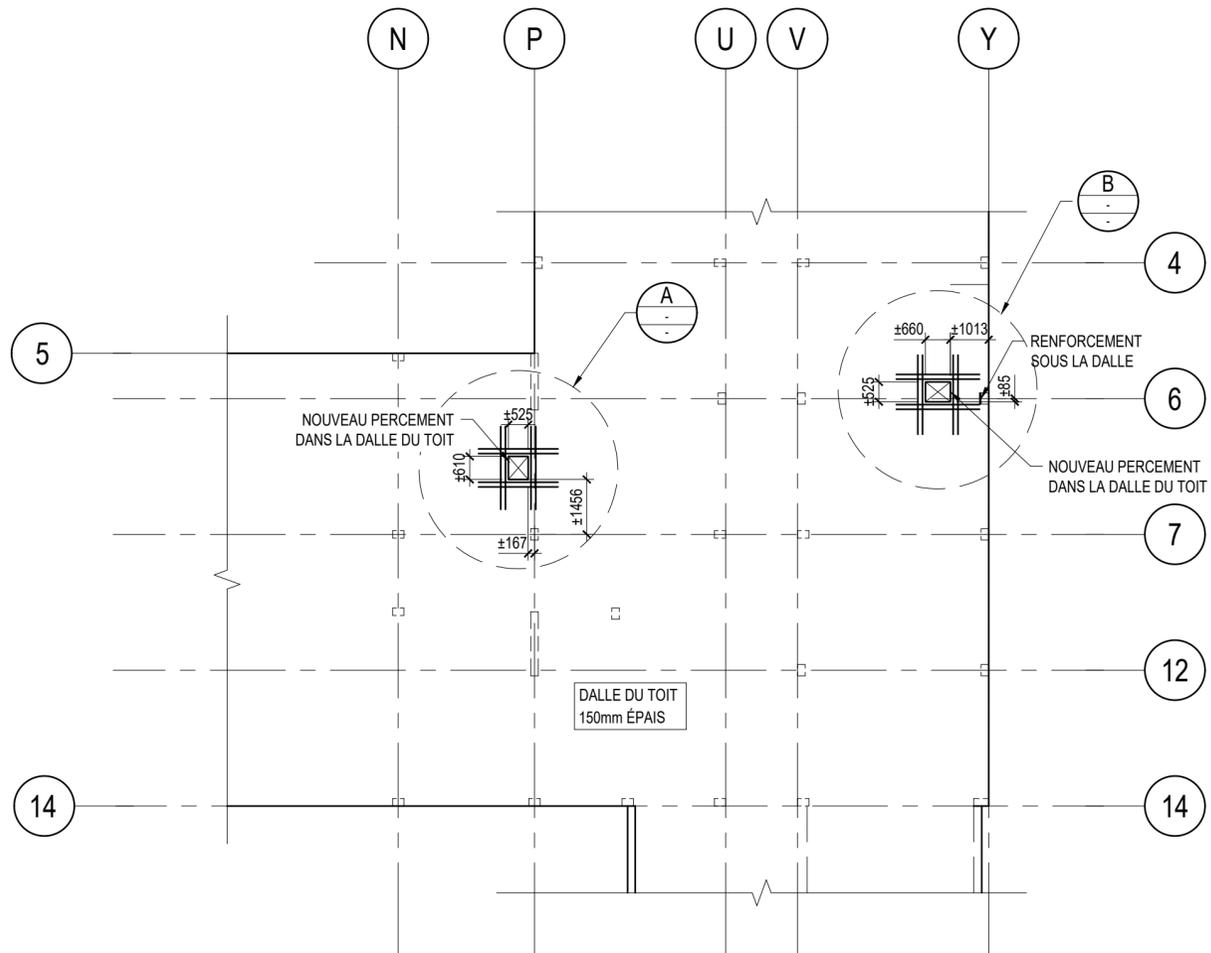
ARCHITECTE / ARCHITECT
YWA
 YVES WOODROUPOUX ARCHITECTES INC.
175, rue Beaudry, Québec, Québec G1R 4R6

INGÉNIEUR EN STRUCTURE / STRUCTURAL ENGINEER
CONSULTANTS STRUCTURE 1 STRUCTURAL
 548, rue Principale, Laval (Québec) H7X 1C7
 T: 450 969-2250 F: 450 969-2249
 www.dphr.ca

TITRE DU DESSIN / DRAWINGS TITLE
VUE EN PLAN 4e ÉTAGE COUPES ET DÉTAILS

SCHEMAS / SEAL	PRÉPARE PAR / PREPARED BY	DATE
	Y.R.	2023-09-26
	Z.S.	2023-09-27
	Z.S.	2023-09-29
	Z.S.	2023-09-29

No DU PROJET / PROJECT No: 23-0115 No DU DESSIN / DRAWING No: S-01 REV: C

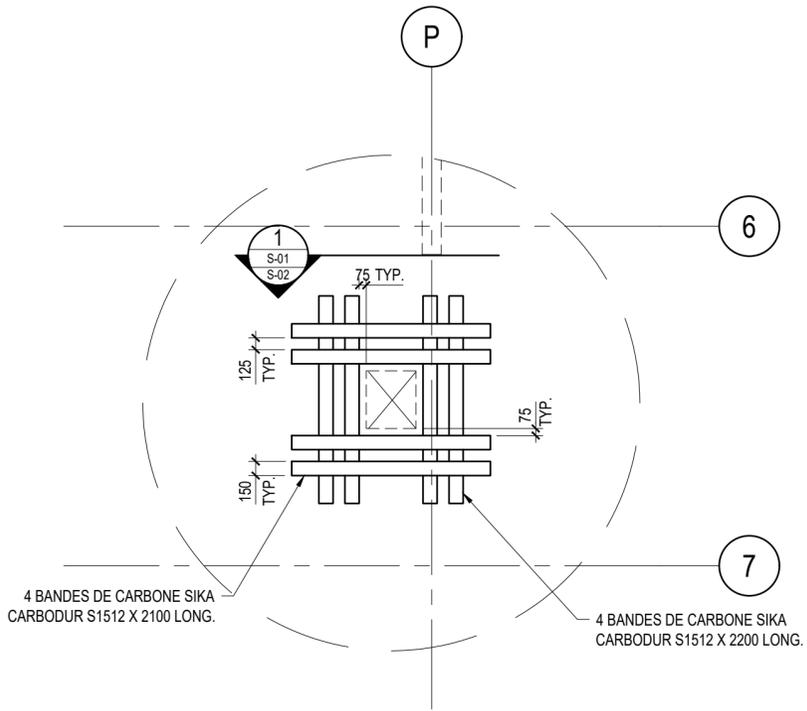


VUE EN PLAN PARTIELLE DU TOIT

ÉCHELLE : 1:100

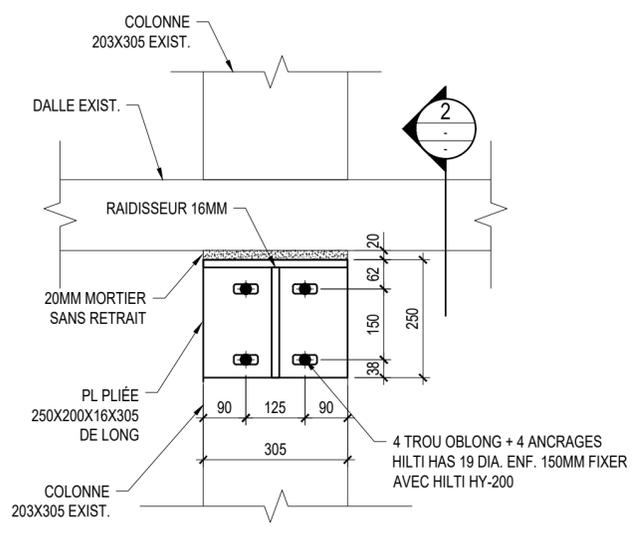
NOTES:

- COORDONNER LES 2 PERCEMENTS AVEC LES PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ARCHITECTURE.
- EXÉCUTER LES OUVERTURES TEL QUE MONTRÉ SUR LE DÉTAIL TYPE



VUE EN PLAN - AGRANDI A

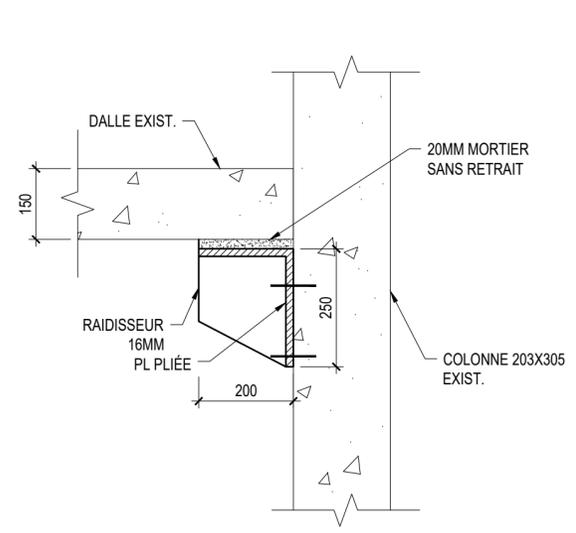
ÉCHELLE : 1:50



VUE EN PLAN - DÉTAIL TYPE DE RENFORCEMENT DE LA COLONNE Y-6

NOTES :

- LE RENFORCEMENT DE LA COLONNE AU-DESSOUS DE LA DALLE DU TOIT DOIT ÊTRE EXÉCUTÉ DANS LE CADRE DU PROJET ACTUEL.
- LE RENFORCEMENT DE LA COLONNE AU-DESSOUS DE LA DALLE DU 4e SERA RÉALISÉ DANS LE CADRE D'UN AUTRE PROJET DISTINCT.



COUPE 2

ÉCHELLE: 1:10

NOTE:

- SCANNER LA COLONNE ET LOCALISER L'ARMATURE AVANT LA POSE DU RENFORCEMENT POUR ÉVITER TOUT CONFLIT POSSIBLE.

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

Toutes divergences, alternatives ou modifications concernant ce dessin, doivent être signalées par écrit à l'ingénieur.

NO.	DATE	REVISION	PAR / BY
C	2023-10-12	ÉMIS POUR SOUMISSION	Y.R.
B	2023-10-06	ÉMIS POUR COORDINATION 100%	Y.R.
A	2023-09-28	ÉMIS POUR COORDINATION	Y.R.

CLIENT / CUSTOMER
CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
 4895 RUE ST JOSEPH,
 LAVAL, QC H7C1H6

NOM DU PROJET / PROJECT NAME
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4e ÉTAGE

ARCHITECTE / ARCHITECT
YWA
YVES WOODROUIGH ARCHITECTES INC.

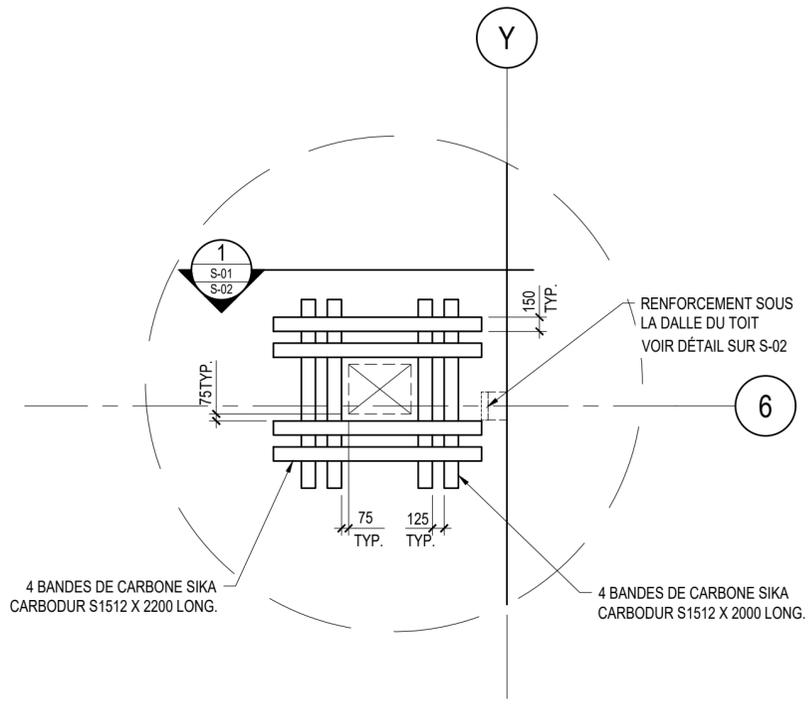
INGÉNIEUR EN STRUCTURE / STRUCTURAL ENGINEER
CONSULTANTS
STRUCTURE 1 STRUCTURAL

548, rue Principale T. 450 969-2250
 Laval (Québec) F. 450 969-2249
 H7X 1C7 dphv@dphv.ca

TITRE DU DESSIN / DRAWINGS TITLE
VUE EN PLAN DU TOIT COUPES ET DÉTAILS

SCHEMAS / SEAL

PRÉPARÉ PAR: DATE
 Y.R. 2023-09-26
 VÉRIFIÉ PAR: DATE
 Z.S. 2023-09-27
 APPROUVÉ PAR: DATE
 Z.S. 2023-09-29
 ÉCHELLE: SCALE: INDIQUÉE



VUE EN PLAN - AGRANDI B

ÉCHELLE : 1:50